

Conseil communal

Procès-Verbal

Séance du 25 septembre 2023 à 19H30

- Présents : Maxime DAYE, Bourgmestre - Président;
Léandre HUART, Ludivine PAPLEUX, Echevins;
Bénédicte THIBAUT, Présidente du CPAS;
André-Paul COPPENS, Olivier FIEVEZ, Angélique MAUCQ, Echevins;
Jean-Jacques FLAHAUX, Martine DAVID, Michel BRANCART, Yves GUEVAR, Pierre
André DAMAS, Henri-Jean ANDRE, Nathalie WYNANTS, Christophe DECAMPS, Guy DE
SMET, Anne-Françoise PETIT JEAN, Christiane OPHALS, Muriel DE DOBBELEER,
Martine GAEREMYNCK, Eric BERTEAU, Pierre-Yves HUBAUT, Agnès MUAMBA
KABENA, Sabine CORNELIUS, Conseillers Communaux.
Bernard ANTOINE, Directeur Général.
- Excusé(s) : Nino MANZINI, Laurent LAUVAUX, Christine KEIGHEL-EECKHOUDT, Conseillers
Communaux.

Objet n°28 - Questions orales de Monsieur le Conseiller Yves Guévar relative à la labélisation Adeps commune sportive, le projet de production d'énergie locale par bio méthanisation à Soignies et la reprise de la gestion tourisme à Ronquières.

L'Assemblée prend connaissance des questions orales de Monsieur le Conseiller Yves Guévar relative à la labélisation Adeps commune sportive, le projet de production d'énergie locale par bio méthanisation à Soignies et la reprise de la gestion tourisme à Ronquières.

1. Labélisation Adeps commune sportive et la reprise de la gestion tourisme à Ronquières.

L'Adeps a lancé l'opération "Label Adeps Communes Sportives" pour promouvoir l'offre sportive proposée par chaque commune à ses citoyens. Cette opération a pour objectif de distinguer les communes qui mènent une politique de développement du sport accessible à tous, en valorisant leurs infrastructures sportives intérieures et extérieures.

En plus de favoriser le recours à la mobilité douce pour faciliter l'accès aux sites sportifs, l'opération vise également à encourager la pratique sportive chez toutes les catégories de citoyens, y compris les personnes porteuses de handicap et les personnes socialement isolées. Cette année, 47 communes ont obtenu ou amélioré leur label, ce qui porte le total à 144 communes labellisées en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Braine-le-Comte a été doublement étoilé en 2021...

- Avez-vous introduit un dossier en 2022 et/ou 2023 en vue d'obtenir une 3ème étoile comme la commune de Le Roeulx ?
- Estimez-vous qu'il manque quelque chose de rédhibitoire pour l'obtention de cette 3ème étoile ?

Dans la liste des 41 idées innovantes dans le cadre de ce label, il n'y en a aucune issue de Braine-le-Comte. C'est dommage car, par exemple, la journée « faites du sport » pourrait y figurer.

Monsieur le Bourgmestre Maxime DAYE répond à la question

Merci de mettre en avant la fête du sport et cela me fait plaisir que mon bébé que j'ai initié il y a quelques années soit mis à l'honneur

On a été un peu trop humble à la RCA car c'est vrai on pourrait remettre le dossier pour avoir une étoile en plus. On a reçu 2 étoiles au label Communes Sportives en 2021.

Ce label est valable pour 3 ans. Nous devons donc prochainement reposer notre candidature.

Nous aurons les 3 étoiles.

Pour information supplémentaire, l'adepts a choisi de décerner un nouveau label, celui de « Maison Sport Bien-Être ». BÔS (et donc Braine-le-Comte) a été choisie pour être commune pilote pour le Hainaut. C'est a priori un gage de sérieux et une reconnaissance.

2. Projet de production d'énergie locale par bio méthanisation à Soignies

Nous avons pris connaissance d'un projet de bio méthanisation à Soignies, au chemin de Nivelles que partage Braine-le-Comte à partir du chemin du pendu.

Nous estimons que c'est un projet intéressant pour produire localement de l'énergie verte et durable (plutôt que le transporter sur de longues distances) et valoriser les « déchets » agricoles et organiques ménagers.

Aujourd'hui ce genre de déchets est transporté sur de longues distances et donc coûte cher aux citoyens (inclus dans le coût-vérité) et a un impact non négligeable sur l'environnement.

Si c'est un projet intéressant et positif dans la transition écologique et énergétique, il doit aussi lever toutes les craintes de nuisances olfactives, pollution visuelle et des sols (stockage de lisier versus nappe phréatique) et augmentation du charroi sur nos routes de campagnes étroites et par endroit en mauvais état.

Le bien être des riverains se doit d'être préservé.

Nos questions :

- Le collège ou la ville de Braine-le-Comte a-t-elle été contactée par la ville de Soignies, étant donné l'extrême proximité du territoire de la commune ?

- Si oui, quel a été le périmètre des discussions ?

- Mobilité ? (via la RN57, ce ne sont que des voiries brainoises limitées en tonnage),
- Impact sur les riverains brainois ? (les maisons les plus proches du futur site sont sur Braine-le-Comte),
- Opportunité pour nos agriculteurs ? (on ne parle que l'implication d'agriculteurs sonégiens) et la
- Valorisation possible des déchets organiques ménagers brainois ? (et ainsi éviter le coût important et l'impact des transports)

- Si non, envisagez-vous de vous inscrire dans ce projet intéressant et positif à plus d'un titre ?

Le groupe Ensemble est constructif et suggère que les 2 communes puissent travailler en commun sur un tel projet.

Monsieur l'Echevin Léandre HUART répond à la question

Nous n'avons pas été contactés par la Ville de Soignies mais par des riverains proches de la frontière communale.

Il est à noter que dans le cadre d'un permis unique de classe 2 l'avis des communes limitrophes n'est pas imposé par la loi.

Le Bourgmestre a reçu en permanence ce mercredi 20 septembre une délégation de riverains brainois qui redoutent fortement les nuisances liées à ce projet en termes de mobilité et de respect de l'environnement.

Dès le lendemain, notre Bourgmestre a écrit à la Bourgmestre de Soignes au nom du Collège communal en l'invitant à apporter une attention particulière à ces remarques pertinentes

Le Collège communal de Soignes a prolongé l'enquête d'une durée de 15 jours qui se termine le 06 octobre.

N'ayant pas été sollicité officiellement, nous n'avons une vue complète sur le dossier.

Néanmoins, nous pouvons vous préciser que le projet déposé par Walvert est un projet de biométhanisation agricole

En effet le CODT autorise l'installation en zone agricole d'unité de biométhanisation indispensable à une exploitation agricole (au sens de l'article D.II.36, § 1er, alinéa 2.). C'est-à-dire l'unité de biométhanisation qui est alimentée par les résidus de culture et les effluents d'élevage produits par plusieurs exploitations agricoles.

La valorisation des déchets organiques ménagers brainois ne peut donc avoir lieu via ce type d'installation.

Cependant vous devez savoir que INBW via son Unité de Valorisation Énergétique de Virginal (UVE) a le projet de construire une station de biométhanisation (à l'horizon 2027) . C'est donc par le biais de ce processus que les déchets organiques des brainois pourront être valorisés à quelques pas de notre ville.

Monsieur le Conseiller Yves GUEVAR utilise son droit de réplique

Merci pour vos réponses. J'ai un regret que Braine-le-Comte n'ait pas été contacté pour un projet d'une telle ampleur surtout avec un risque pour nos citoyens. Les plans sur le site de Soignes sont clairs et on se met à la frontière et on construit quelque chose qui aura un impact important pour les citoyens.

3. Reprise de la gestion tourisme à Ronquières

Au conseil communal du 13 décembre 2021, je dénonçais l'abandon du site du plan incliné de Ronquières par la province du Hainaut et lors de la séance du 06 mars 2023 j'exprimais une inquiétude, partagée par de nombreux ronquiérois, de ne rien voir ou entendre se dégager.

Si les grandes salles ont été vidées par l'ASBL provinciale des Voies d'Eau du Hainaut fin 2022, 9 mois se sont écoulés...

- Quelles ont été les évolutions depuis votre réponse début mars ?
- Où en est-on avec les projets de conventions de mise à disposition ?
- Du terrain pour l'aire de motor home
- Du site de la tour
- Est-ce que l'idée, que nous partageons, de rouvrir la cafétéria, avec une logique de partenariat public privé reste votre priorité en ce qui concerne le site de la tour ? Quelles sont les avancées ?
- Au-delà de la cafétéria, à quelles autres idées touristiques pensez-vous ?

Nous sommes conscients que tout ne se fera pas en quelques mois, qu'il y aura des coûts, par exemple de mise en conformité, que ce dossier n'est pas simple et que l'administration et l'ADL y travaillent, que le SPW avait d'autres priorités faisant suite à l'incident mais comme demandé en

mars, nous sommes toujours désireux d'avoir un état des lieux... et pourquoi pas, à l'instar d'un autre dossier, et agir aujourd'hui en pensant à demain, faire participer l'ensemble des groupes politiques et les ronquiérois...

Monsieur le Bourgmestre Maxime DAYE répond à la question

Merci pour l'allusion « penser à demain, agir aujourd'hui », je note que vous avez changé d'avis.

De nombreux contacts ont été entrepris avec l'aide de la Ville de Braine-le-Comte qui s'est portée, dès le départ, comme partenaire pour permettre d'éclaircir le devenir du site au niveau de son avenir touristique.

Plusieurs avis ont été sollicités et des visites ont été organisées sur place avec notamment (non exhaustif) le Centre d'Ingénierie touristique wallon, la cellule de développement touristique fluvial du SPW, la Ville de Braine-le-Comte, l'IDEA.

De ces rencontres, il en résulte l'opportunité d'un phasage du projet en trois étapes:

1/ aire d'accueil motor-homes en aval du plan incliné > la convention relative à la mise à disposition de ce parking est en cours de finalisation sur le plan administratif. Ensuite, elle prendra son circuit dans les organes décisionnels de la Ville de Braine-le-Comte et du SPW ;

2/ Le centre du visiteur avec les ascenseurs panoramiques : le SPW/MI doit effectuer des travaux au niveau de l'isolement de l'espace entre ses bureaux et la cafétéria.

Il est imaginé la concession de la cafétéria à un prestataire privé et à l'instar de ce qui est entrepris au barrage de la Gileppe, le public pourrait se rendre de manière autonome et sécurisée, via les passerelles de verre, au lieu d'observation des manœuvres.

Cet accès se prolongerait jusqu'à la salle de la maquette du 3ème étage de la grande tour où des projections (multilingues) expliqueraient le fonctionnement de Ronquières, l'importance du transport par voie d'eau au niveau du développement durable,...

Sur l'idée, il est envisagé d'être complémentaire (et non concurrent) aux autres ascenseurs à bateaux qui intègrent cette carte de visite internationale de notre savoir-faire.

3/ Le reste des lieux autrefois occupés au niveau touristique par le parcours-spectacle nécessitent non seulement de nombreux travaux mais aussi une main-d'œuvre de gardiennage importante. Faut-il le rappeler, c'est pour ces coûts que la Province a abandonné Ronquières.

Il est plutôt envisagé d'assainir les locaux afin de leur permettre une exploitation tournée davantage vers des espaces multifonctionnels pouvant ouvrir à davantage d'utilisations que ce soit au niveau culturel, événementiel, ... l'accès au sommet de la grande tour ferait partie de ce concept.

Il est important de préciser que les normes de sécurité et l'attente du public actuel ne sont pas en adéquation avec la configuration figée du bâtiment datant de 1968.

Monsieur le Conseiller Yves GUEVAR utilise son droit de réplique

Vous n'avez pas parlé de l'intégration des autres politiques ni des Ronquiérois dans le projet.

Le Bourgmestre Maxime DAYE répond

Lors du dernier Conseil communal vous avez montré combien c'est difficile et je veux bien en parler en dehors de l'instance. Je regrette des événements qui ne font pas partie de l'avenir démocratique de notre ville.